

**DIOCÈSE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE**  
**COVID-19 – COMMUNIQUÉ ADMINISTRATIF – 04**  
**DESTINÉ AUX FABRIQUES**

26 MARS 2020

**À TRANSMETTRE IMMÉDIATEMENT AUX :**

- Présidente et président d'assemblée de fabrique
- Trésorier et trésorière
- Au personnel administratif
- Aux autres membres des assemblées de fabrique

**1. SÉANCES D'INFORMATION POUR LES MEMBRES DES ASSEMBLÉES DE FABRIQUE**

Dans la situation sanitaire que nous vivons tous présentement, vous ne serez pas surpris d'apprendre que les séances d'information prévues pour les 16, 18 et 23 avril prochains sont annulées.

Lorsque la situation reviendra à la normale vous serez avisés des nouvelles dates.

Entre temps, nous vous invitons à consulter le document remis aux participants à ces séances de 2019 en vous rendant à :

[https://e1b8f13b-01f8-4a7c-afcc-97bcb2307b51.filesusr.com/ugd/34110b\\_8680398301d3433e8901af7d92c948de.pdf](https://e1b8f13b-01f8-4a7c-afcc-97bcb2307b51.filesusr.com/ugd/34110b_8680398301d3433e8901af7d92c948de.pdf)

Nous demeurons également à votre disposition, par téléphone ou internet, pour répondre à toutes vos questions relatives à l'administration de vos fabriques.

**2. CONTRIBUTION À LA PASTORALE DIOCÉSAINE**

Comme demandé à notre Communiqué 02 du 19 mars 2020, n'oubliez pas d'arrêter les versements mensuels préautorisés de votre fabrique à la contribution des salaires et bénéfiques en pastorale à compter du mois d'avril jusqu'à avis contraire du diocèse.

### **3. LES ÉDIFICES**

Chaque fabrique assurée auprès de L'Assurance mutuelle des fabriques de Québec devrait avoir reçu de cette dernière des instructions concernant les bâtiments inoccupés.

Il faut absolument que chaque assemblée de fabrique concernée s'assure du respect des consignes de la Mutuelle.

Une église de notre diocèse, celle de saint-Pamphile, a d'ailleurs subi une entrée par effraction en fin de semaine dernière.

### **4. ASSURANCE-EMPLOI et PRESTATION CANADIENNE D'URGENCE**

Pour vous aider dans la gestion de vos mises à pied, effectuées ou éventuelles, nous vous invitons à consulter le Communiqué administratif 03 du diocèse, en date du 26 mars 2020, destiné au personnel en pastorale et de soutien de notre diocèse.

Simon-Pierre Pelletier, ptre  
Vicaire général  
Poste 115  
[vicaire-general@diocese-ste-anne.net](mailto:vicaire-general@diocese-ste-anne.net)

Me Yvan Thériault  
Économe diocésain  
Poste 128  
[econome@diocese-ste-anne.net](mailto:econome@diocese-ste-anne.net)